

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0015550

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2638

Société :

134208

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAMRANI HASSANE

Date de naissance : 08-08-1958

Adresse : HAT AL 4005 RCE AL FAJR

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*DR HASSAN CHEFFI  
Médecin Généraliste  
Rue 23, N° 69, Hay El Oods en face  
Mosquée Fatima Zahra - Sidi Bernoussi  
CASABLANCA - Tel. : 022 378 51*

Date de consultation : 12.10.2022

Nom et prénom du malade : LAMRANI Keltoum

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection ORL

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent[e] : S

VOLET ADHÉRENT

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/10/92	22		150 DH	<p>DR HASSEN C. EFFIC</p> <p>Médecin Généraliste</p> <p>Rue 23, N° 69 Hay El Qods El Oued</p> <p>Mosquée Fatima Zahra - Sidi Benouss</p> <p>CASABLANCA - Tel. : 022.73.78.51</p>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BLOC "C" RUE 2 N° 116 BLOC (C) Casablanca	12/10/92	650,60

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
DR HASSEN C. EFFIC			2			20 DH
Mosquée Fatima Zahra - Sidi Benouss						
Rue 23, N° 69 Hay El Oued						
CASABLANCA - Tel. : 022.73.78.51						

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux													
MONTANTS DES SOINS				Montants des soins													
DEBUT D'EXECUTION																	
FIN D'EXECUTION																	
DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE					Coefficient des travaux												
<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>						H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553
H	25533412	21433552															
D	00000000	00000000															
B	00000000	00000000															
G	35533411	11433553															
(Création, remont, adjonction)																	
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession																	
DATE DU DEVIS				Date du devis													
DATE DE L'EXECUTION				Date de l'exécution													

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hassan CHEFFI

Médecine Générale

Diplômé en Echographie  
de l'Université de Montpellier

الدكتور حسن الشفّي

الطب العام

بلوم في التشخيص  
العلمي بالصدى جامعة مونبلي

Casablanca, le

12/11/2022

LAMRANI Keltoum

2x106,8

Triaxim 15  
6,1  
11M

LOT: S-13-2  
PER: 11-2024  
PPV: 106,80DH

LOT: S-11-2  
PER: 05-2024  
PPV: 106,80DH

42,00

Predni 2  
6,1  
11M

UT. AV:

PPV (DH):

42,00

Dr HASSAN CHEFFI  
Médecin Généraliste  
Rue 23, N° 69, Hay El Qods en face  
Mosquée Fatima Zahré - Sidi Bernoussi  
CASABLANCA - Tel: 022.78.851

31220

89,00

158,60

حي القدس (أمام مسجد للاقاطمة الزهراء) سيدى البرنوصي - الدار البيضاء

Rue 23 N° 69 - Hay El Qods (en face Mosquée Fatima Zahré) - Sidi Bernoussi

05 22 73 78 51: الهاتف:

Rhumix®  
Boîte de 10 sachets  
P.P.V. : 22,00 DH

P.P.V. : 22,00 DH

P.P.V. : 22,00 DH

LOT: 220423  
DUO: 06/2025  
99,00DH  
ava Pharmaceutique  
nacién Responsable

PROBIOTICS SLIDER 1  
LOT: T001  
PER: 04/2024  
PRIX: 158,60 DH

Alprazolam

2 x 350

650,60

LOT 213474 1  
EXP 12 2024  
PPV 35.70

Dr HASSAN CHEFFI  
Médecin Généraliste  
Rue 23, N° 69, Hay El Oued, en face  
Mosquée Fatima Zahra - Tel: 322-73-78-51  
CASABLANCA - Maroc

17/12/2007  
Rue de la Paix  
Casablanca  
Maroc (00212)

DR HASSAN CHEFFI